



**mouvement
écologique**

traduit par deepl

Centre de données Google : La critique technique du Mouvement Ecologique confirmée par une évolution au niveau européen

Comme on le sait, le Mouvement Ecologique avait, après consultation d'experts et d'un avis juridique, déposé une opposition de 30 pages dans le cadre de la procédure publique relative à l'étude d'impact sur l'environnement du projet Google à Bissen.

Une critique majeure portait sur le facteur d'efficacité énergétique (PUE – Power Usage Effectiveness, Efficacité de l'Utilisation de l'Énergie) du centre de données : plus la valeur est proche de 1, plus l'efficacité est élevée.

Selon l'étude d'impact environnemental, celui-ci serait de 1,3 chez Google à Bissen, alors que Google atteint une moyenne sur 12 mois de 1,09 pour l'ensemble de son parc mondial de centres de données. La norme internationale applicable aux grands centres de données est de 1,15. (1)

Selon les articles de presse d'aujourd'hui, l'UE envisage d'introduire une sorte de « label énergétique » pour les centres de données (2). Outre la consommation d'eau, le facteur d'efficacité énergétique serait un élément central de ce label.

Selon la Commission européenne, une classe A serait introduite pour la meilleure efficacité énergétique, avec une valeur inférieure ou égale à 1,15.

Le projet Google à Bissen, avec un PUE de 1,3, serait bien au-delà de tout cela...

Les questions du Mouvement Ecologique :

- Comment l'étude d'impact environnemental de Google a-t-elle pu être intégrée à la procédure publique alors que les normes internationales en matière d'efficacité énergétique ne sont pas respectées ?
- Google a-t-il donc demandé une clause de confidentialité concernant l'audit énergétique, ce qui enfreint le droit des citoyens à l'accès aux informations relatives à l'impact environnemental ?
- Comment le Luxembourg entend-il se profiler au niveau international en tant que pôle numérique si les normes fondamentales ne sont pas appliquées dans un tel centre de données ?

Il ne peut y avoir qu'une seule explication à cette démarche irresponsable : le ministère de l'Environnement et de l'Énergie, voire le gouvernement, s'est laissé « rouler » par Google...

L'intention de Google serait – comme les experts le soupçonnent depuis longtemps – d'obtenir une autorisation plus favorable (car moins contraignante) avant même l'introduction du label européen.

Notre pays souhaite-t-il se prêter à ce jeu ou respecter ses engagements en matière d'environnement et de climat ?

L'intégralité de l'opposition du Mouvement Ecologique peut être consultée sur www.meco.lu .

Mouvement Ecologique asbl

2 avril 2026

(1) Citation tirée de l'opposition du Mouvement Ecologique :

5.1 Description de l'enjeu Cet aspect est l'un des points les plus importants du dossier, tant d'un point de vue technique que juridique. L'EIE s'engage sur un PUE de 1,3 pour le site de London Bridge (le PUE, Power Usage Effectiveness ou Efficacité de l'Utilisation de l'Énergie, est la mesure de référence pour évaluer l'efficacité énergétique d'un centre de données). Ce chiffre est directement contredit par les données publiées par Google lui-même : Google affiche un PUE moyen sur douze mois de 1,09 pour l'ensemble de son parc mondial de grands centres de données en 2024. L'AIE constate que le PUE moyen mondial pour les centres de données hyperscale est de 1,15.

(2) Extrait de l'article de paperjam :

Concrètement, chaque installation sera évaluée selon deux indicateurs centraux. Le premier, le « power usage effectiveness » (PUE), critère déjà bien connu dans le monde des centres de données, mesure l'efficacité énergétique globale du centre de données. Plus il est proche de 1, plus l'infrastructure est performante. Bruxelles fixe des seuils précis : une classe A correspondrait à un PUE inférieur ou égal à 1,15, tandis qu'une classe G concernerait les installations au-delà de 1,9. Entre les deux, l'échelle progresse par paliers intermédiaires, de B (jusqu'à 1,25) à F (jusqu'à 1,9).

(...) À ce stade, les principaux acteurs du cloud devraient globalement se situer dans le haut du classement, au moins sur le critère énergétique. Amazon Web Services (AWS) affiche ainsi un PUE moyen d'environ 1,15, soit à la limite de la classe A, tandis que Google Cloud revendique un niveau encore plus bas, proche de 1,09, clairement dans la meilleure catégorie. Microsoft Azure se situe légèrement au-dessus, autour de 1,16, ce qui correspondrait plutôt à une classe B dans le futur système européen.